

## Etats financiers annuels de SICAV

### SICAV PLUS

SICAV PLUS publie, ci-dessous, ses états financiers arrêtés au 31 décembre 2014 tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en date du **22 mai 2015**. Ces états sont accompagnés des rapports général et spécial du commissaire aux comptes DELTA CONSULT représenté par M. Walid BEN SALAH.

#### BILAN ARRETE AU 31 DECEMBRE 2014

(Montants exprimés en dinar tunisien)

<b>ACTIF</b>	<b>Note</b>	<b>31/12/2014</b>	<b>31/12/2013</b>
<b>Portefeuille-titres</b>	4	2 679 795	3 541 589
Actions et droits rattachés		47	47
Obligations et valeurs assimilées		2 638 368	3 482 851
Tires des Organismes de Placement Collectif		41 381	58 691
<b>Placements monétaires et disponibilités</b>		816 860	1 051 149
Placements monétaires	5	813 120	1 045 338
Disponibilités		3 740	5 811
<b>Créances d'exploitation</b>	6	855	-
<b>TOTAL ACTIF</b>		<b>3 497 511</b>	<b>4 592 738</b>
<b>PASSIF</b>			
<b>Opérateurs créditeurs</b>	7	9 892	10 870
<b>Autres créditeurs divers</b>	8	2 632	10 930
<b>TOTAL PASSIF</b>		<b>12 524</b>	<b>21 800</b>
<b>ACTIF NET</b>			
<b>Capital</b>	9	3 381 617	4 427 012
<b>Sommes distribuables</b>			
Sommes distribuables de l'exercice		103 370	143 926
<b>ACTIF NET</b>		<b>3 484 987</b>	<b>4 570 938</b>
<b>TOTAL PASSIF ET ACTIF NET</b>		<b>3 497 511</b>	<b>4 592 738</b>

## ETAT DE RESULTAT

(Montants exprimés en dinar tunisien)

		<b>31 Décembre</b>	
		<b>2014</b>	<b>2013</b>
<b>Revenus du portefeuille-titres</b>	10	169 210	192 352
Revenus des actions		3	2
Revenus des obligations et valeurs assimilées		166 786	189 200
Revenus des titres des Organismes de Placement Collectif		2 421	3 150
<b>Revenus des placements monétaires</b>	11	29 594	29 965
<b>TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS</b>		198 805	222 317
<b>Charges de gestion des placements</b>	12	(48 035)	(51 254)
<b>REVENU NET DES PLACEMENTS</b>		150 770	171 063
<b>Autres produits</b>		-	138
<b>Autres charges</b>	13	(6 532)	(7 542)
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>		144 238	163 659
<b>Régularisation du résultat d'exploitation</b>		(40 868)	(19 733)
<b>SOMMES DISTRIBUABLES DE L'EXERCICE</b>		103 370	143 926
<b>Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)</b>		40 868	19 733
<b>Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres</b>		20 919	(497)
<b>Plus (ou moins) values réalisées sur cession des titres</b>		(13 698)	7 104
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE</b>		151 458	170 266

## ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET

(Montants exprimés en dinar tunisien)

	<b>31 Décembre</b>	
	<b>2014</b>	<b>2013</b>
<b>VARIATION DE L'ACTIF NET RESULTANT DES OPERATIONS D'EXPLOITATION</b>	<b>151 458</b>	<b>170 266</b>
Résultat d'exploitation	144 238	163 659
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	20 919	(497)
Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres	(13 698)	7 104
<b>TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL</b>	<b>(1 237 409)</b>	<b>(452 204)</b>
<b>Souscriptions</b>		
- Capital	4 356 784	4 851 819
- Régularisation des sommes non distribuables	86 356	89 690
- Régularisation des sommes distribuables	129 951	185 528
<b>Rachats</b>		
- Capital	(5 513 367)	(5 270 127)
- Régularisation des sommes non distribuables	(126 314)	(103 853)
- Régularisation des sommes distribuables	(170 819)	(205 261)
<b>VARIATION DE L'ACTIF NET</b>	<b>(1 085 951)</b>	<b>(281 938)</b>
<b>ACTIF NET</b>		
En début de l'exercice	4 570 938	4 852 876
En fin de l'exercice	3 484 987	4 570 938
<b>NOMBRE D' ACTIONS</b>		
En début de l'exercice	92 664	101 711
En fin de l'exercice	68 455	92 664
<b>VALEUR LIQUIDATIVE</b>	<b>50,909</b>	<b>49,328</b>
<b>TAUX DE RENDEMENT</b>	<b>3,21%</b>	<b>3,39%</b>

## **NOTES AUX ETATS FINANCIERS**

### **NOTE 1 : PRESENTATION DE LA SOCIETE**

SICAV PLUS est une société d'investissement à capital variable régie par le code des organismes de placement collectif. Elle a été créée le 29 Avril 1993 à l'initiative de Tunisie Leasing et a reçu l'agrément de Monsieur le Ministre des Finances en date du 02 Avril 1993.

Elle a pour objet la gestion, au moyen de l'utilisation de ses fonds propres et à l'exclusion de toutes autres ressources, d'un portefeuille de valeurs mobilières.

Ayant le statut de société d'investissement à capital variable, SICAV PLUS bénéficie des avantages fiscaux prévus par la loi n°95-88 du 30 octobre 1995 dont notamment l'exonération de ses bénéfices annuels de l'impôt sur les sociétés. En revanche, les revenus qu'elle encaisse au titre de ses placements, sont soumis à une retenue à la source libératoire de 20%.

La gestion de la SICAV PLUS est confiée à la société « TUNISIE VALEURS », le dépositaire étant « AMEN BANK ».

### **NOTE 2 : REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS**

Les états financiers arrêtés au 31 Décembre 2014, sont établis conformément aux préconisations du système comptable et notamment les normes 16 à 18 relatives aux OPCVM, telles que approuvées par arrêté du ministre des finances du 22 Janvier 1999.

### **NOTE 3 : PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES**

Les états inclus dans les états financiers sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille-titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

#### **3.1-Prise en compte des placements et des revenus y afférents**

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont supportés par le gestionnaire.

Les dividendes relatifs aux actions et valeurs assimilées, sont pris en compte en résultat à la date de détachement du coupon.

Les intérêts sur les placements en obligations et bons et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

#### **3.2- Evaluation des placements en actions et valeurs assimilées**

Les placements en actions et valeurs assimilées sont évalués, en date d'arrêté, à leur valeur de marché. La différence par rapport au prix d'achat ou par rapport à la clôture précédente constitue,

selon le cas, une plus ou moins value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice.

La valeur de marché, applicable pour l'évaluation des titres admis à la cote, correspond au cours en bourse à la date du 31 Décembre 2014 ou à la date antérieure la plus récente.

### **3.3- Evaluation des autres placements**

Les placements en obligations et valeurs similaires sont évalués à leur prix d'acquisition. La différence par rapport au prix de remboursement est répartie sur la période restante à courir et constitue, selon le cas, une plus ou moins value potentielle portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice.

Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition.

### **3.4- Cession des placements**

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice.

Le prix d'achat des placements est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

**Note 4 : Portefeuille- titres**

Le solde de ce poste s'élève au 31 Décembre 2014, à D : 2.679.795 et se détaille comme suit :

	Nombre de titres	Coût d'acquisition	Valeur au 31/12/2014	% Actif net
<b>Actions&amp; droits rattachés</b>		<b>36</b>	<b>47</b>	<b>0,00%</b>
TPR	11	36	47	0,00%
<b>Obligations des sociétés et valeurs assimilées</b>		<b>2 563 930</b>	<b>2 638 368</b>	<b>75,71%</b>
<b>Obligations des sociétés</b>		<b>1 020 586</b>	<b>1 050 237</b>	<b>30,14%</b>
AMEN BANK 2006	1 000	30 000	31 290	0,90%
AMEN BANK SUB 2012 A	1 000	80 000	81 162	2,33%
ATL 2010/2 TV	1 000	60 000	60 016	1,72%
BTE 2010 B	600	48 000	48 652	1,40%
CIL 2010/2	700	14 000	14 097	0,40%
CIL 2011/1 TF	1 000	40 000	41 543	1,19%
TL 2011/1 F	1 000	40 000	41 033	1,18%
TL 2011/3 F	1 000	60 000	62 553	1,79%
TL 2012-2 B	500	50 000	52 462	1,51%
TL 2012/1 B TF	800	80 000	82 378	2,36%
TL 2013-1 CAT B TF	1 000	100 000	101 430	2,91%
TUNISIE FACTORING 20	1 000	100 000	100 749	2,89%
UIB 2011/1 TR B	500	42 500	43 251	1,24%
UIB 2011/2	1 500	104 666	109 774	3,15%
UIB 2012/1 A	2 000	171 420	179 847	5,16%
<b>Obligations de l'Etat</b>		<b>11 149</b>	<b>11 463</b>	<b>0,33%</b>
Emprunt national 2014	1 138	11 149	11 463	0,33%
<b>Bons du Trésor Assimilables</b>		<b>887 262</b>	<b>907 115</b>	<b>26,03%</b>
BTA 11/08/2022 5,6%	138	131 651	134 073	3,85%
BTA 12/02/2020 5,5%	370	358 195	374 705	10,75%
BTA 12/12/2016 5.25%	400	397 416	398 337	11,43%
<b>Bons du Trésor Zéro Coupon</b>		<b>644 934</b>	<b>669 552</b>	<b>19,21%</b>
BTZC 10 2016	200	173 464	180 465	5,18%
BTZC 10 2016	542	471 470	489 087	14,03%
<b>Titres des Organismes de Placement Collectif</b>		<b>41 118</b>	<b>41 381</b>	<b>1,19%</b>
<b>Parts des Fonds Communs de Créances</b>				
BIAT CREDIMMO 1	100	41 118	41 381	1,19%
<b>Total</b>		<b>2 605 084</b>	<b>2 679 795</b>	<b>76,90%</b>
<b>Pourcentage par rapport au total des actifs</b>				<b>76,62%</b>

Les mouvements enregistrés durant l'exercice sur le poste "Portefeuilles-titres" sont indiqués ci-après :

	<u>Coût</u> <u>d'acquisition</u>	<u>Intérêts</u> <u>courus</u> <u>nets</u>	<u>Plus</u> <u>(moins)</u> <u>Valeurs</u> <u>latentes</u>	<u>Valeur au</u> <u>au 31</u> <u>décembre</u>	<u>Plus</u> <u>(moins)</u> <u>values</u> <u>réalisées</u>
<b>Soldes au 31 décembre 2013</b>	3 454 019	107 997	(20 427)	3 541 589	
<u>* Acquisitions de l'exercice</u>					
BTZC	644 934			644 934	
BTA	1 396 077			1 396 077	
Obligations	204 666			204 666	
Emprunt national	11 149			11 149	
Actions	6 820			6 820	
<u>* Cessions et remboursements de l'exercice</u>					
Obligations	(148 080)			(148 080)	
BTA	(2 940 469)			(2 940 469)	(17 258)
Actions	(6 820)			(6 820)	3 560
Titres FCC	(17 213)			(17 213)	-
<u>* Variation des plus ou moins values</u> <u>/portefeuilles titres</u>			20 919	20 919	
<u>* Variations des intérêts courus sur obligations et</u> <u>valeurs assimilées</u>		(33 777)		(33 777)	
<b>Soldes au 31 décembre 2014</b>	2 605 084	74 220	492	2 679 795	(13 698)

**Note 5 : Placements monétaires**

Le solde de ce poste s'élève au 31 Décembre 2014 à D : 813.120 contre D : 1.045.338 au 31.12.2013, et se détaille comme suit :

Désignation titre	Valeur nominale	Coût d'acquisition	Valeur au 31/12/2014	% Actif net
<b>BTC</b>				
	<b>140 000</b>	<b>139 044</b>	<b>139 058</b>	<b>3,99%</b>
BTC 52 semaines au 24/02/2015	140 000	139 044	139 058	3,99%
<b>Dépôt à vue</b>		<b>578 054</b>	<b>580 269</b>	<b>16,65%</b>
Amen bank pasteur		578 054	580 269	16,65%
<b>Dépôt à terme</b>		<b>90 000</b>	<b>93 793</b>	<b>2,69%</b>
Amen bank pasteur		90 000	93 793	2,69%
<b>Total général</b>		<b>807 098</b>	<b>813 120</b>	<b>23,33%</b>
<b>Pourcentage par rapport au total des actifs</b>				<b>23,25%</b>

**Note 6 : Créances d'exploitation**

Le solde de ce poste s'élève au 31 Décembre 2014 à D : 855 contre un solde nul à la même date de l'exercice précédent et représente la retenue à la source sur coupons courus à l'achat des obligations.

**Note 7 : Opérateurs créditeurs**

Cette rubrique s'élève au 31.12.2014 à D : 9.892, contre D : 10.870 au 31.12.2013 et englobe le montant à payer à Tunisie Valeurs au titre de la commission de gestion pour la période allant du premier Octobre au 31 Décembre 2014 et se détaille ainsi :

	<u>31/12/2014</u>	<u>31/12/2013</u>
Montant HT	8 511	10 837
TVA	1 532	1 951
<b>Total TTC</b>	<b>10 043</b>	<b>12 788</b>
Retenue à la source	151	1 918
<b>Net à payer</b>	<b>9 892</b>	<b>10 870</b>



### Note 8 : Autres créiteurs divers

Le solde de ce poste s'élève au 31.12.2014 à D : 2.632, contre D : 10.930 au 31.12.2013, et se détaille ainsi :

	<u>31/12/2014</u>	<u>31/12/2013</u>
Redevance CMF	296	387
Retenues à la source à payer	151	1 918
Solde des souscriptions et des rachats de la dernière journée	1 171	8 582
TCL	32	43
Intérêts intercalaires sur obligations	983	-
<b>Total</b>	<b>2 632</b>	<b>10 930</b>

### Note 9 : Capital

Les mouvements sur le capital au cours de l'exercice, se détaillent ainsi :

Montant	4 427 012
Nombre de titres	92 664
Nombre d'actionnaires	688
<u>Souscriptions réalisées</u>	
Montant	4 356 784
Nombre de titres émis	91 194
Nombre d'actionnaires nouveaux	140
<u>Rachats effectués</u>	
Montant	(5 513 367)
Nombre de titres rachetés	(115 403)
Nombre d'actionnaires sortants	(148)
<u>Autres mouvements</u>	
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	20 919
Plus (ou moins) values réalisées sur cessions titres	(13 698)
Régularisation des sommes non distribuables	(2 357)
Résultats antérieurs incorporés au capital (A)	143 926
Régularisation des résultats antérieurs incorporés au capital	(37 602)
<u>Capital au 31-12-2014</u>	
Montant	3 381 617
Nombre de titres	68 455
Nombre d'actionnaires	680

(A) Suivant décision de l'assemblée générale ordinaire du 23 mai 2014.

**Note 10 : Revenus du portefeuille-titres**

Les revenus du portefeuille-titres totalisent à la clôture de l'exercice D : 169.210 contre D : 192.352 au 31 Décembre 2013, et se détaillent comme suit :

	2014	2013
<b><u>Revenus des actions</u></b>		
- dividendes	3	2
<b><u>Revenus des obligations et valeurs assimilées</u></b>		
<i>Revenus des obligations</i>		
- intérêts	45 482	46 081
<i>Revenus des titres émis par le trésor et négociables sur le marché financier</i>		
- intérêts ( BTA , BTZC)	121 305	143 119
<b><u>Revenus des titres des Organismes de Placement Collectif</u></b>		
<i>Revenus des parts des Fonds Communs de Créances</i>		
- intérêts	2 421	3 150
<b>TOTAL</b>	<b>169 210</b>	<b>192 352</b>

**Note 11 : Revenus des placements monétaires**

Le solde de ce poste s'élève au 31.12.2014 à D : 29.594, contre D : 29.965 à la même date de l'exercice précédent et se détaille comme suit :

	2014	2013
Intérêts des dépôts à vue	12 357	13 735
Intérêts des dépôts à terme	3 793	-
Intérêts des billets de trésorerie pré-comptés	13 338	14 397
Intérêts des BTC	107	1 833
<b>TOTAL</b>	<b>29 594</b>	<b>29 965</b>

**Note 12 : Charges de gestion des placements**

Le solde de ce poste s'élève pour l'exercice clos le 31.12.2014 à D : 48.035 contre D : 51.254 pour l'exercice précédent, et représente la commission de gestion facturée par Tunisie Valeurs.

**Note 13 : Autres charges**

Les autres charges s'élèvent au titre de l'exercice clos le 31.12.2014 à D : 6.532 contre D : 7.542 pour l'exercice précédent, et se détaillent comme suit :

	<b>2014</b>	<b>2013</b>
Redevance CMF	4 803	5 118
TCL	526	1 523
Autres	1 203	901
<b>Total</b>	<b>6 532</b>	<b>7 542</b>

**Note 14 : Autres informations****14.1. Données par action et ratios pertinents**

<u>Données par action</u>	<b>2014</b>	<b>2013</b>	<b>2012</b>	<b>2011</b>	<b>2010</b>
Revenus des placements	2,904	2,399	1,546	1,578	1,756
Charges de gestion des placements	(0,702)	(0,553)	(0,363)	(0,361)	(0,381)
<b>Revenus net des placements</b>	<b>2,202</b>	<b>1,846</b>	<b>1,184</b>	<b>1,217</b>	<b>1,375</b>
Autres produits	0,000	0,001	0,001	0,022	0,005
Autres charges	(0,095)	(0,081)	(0,048)	(0,048)	(0,044)
<b>Résultat d'exploitation (1)</b>	<b>2,107</b>	<b>1,766</b>	<b>1,137</b>	<b>1,191</b>	<b>1,336</b>
Régularisation du résultat d'exploitation	(0,597)	(0,213)	0,338	0,325	0,213
<b>Sommes distribuables de l'exercice</b>	<b>1,510</b>	<b>1,553</b>	<b>1,475</b>	<b>1,516</b>	<b>1,549</b>
Variation des plus ou moins values potentielles sur titres	0,306	(0,005)	(0,034)	0,021	(0,072)
Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres	(0,200)	0,077	-	(0,061)	0,111
<b>Plus (ou moins) values sur titres (2)</b>	<b>0,105</b>	<b>0,071</b>	<b>(0,034)</b>	<b>(0,040)</b>	<b>0,039</b>
<b>Résultat net de l'exercice (1) + (2)</b>	<b>2,213</b>	<b>1,837</b>	<b>1,103</b>	<b>1,152</b>	<b>1,375</b>
<b>Résultat non distribuables de l'exercice</b>	<b>0,105</b>	<b>0,071</b>	<b>(0,034)</b>	<b>(0,040)</b>	<b>0,039</b>
Régularisation du résultat non distribuable	(0,034)	(0,009)	(0,001)	(0,010)	0,016
<b>Sommes non distribuables de l'exercice</b>	<b>0,071</b>	<b>0,062</b>	<b>(0,035)</b>	<b>(0,050)</b>	<b>0,055</b>
Valeur liquidative	50,909	49,328	47,712	46,272	44,806
<b>Ratios de gestion des placements</b>					
Charges de gestion des placements / actif net moyen	1,40%	1,14%	0,77%	0,79%	0,87%
Autres charges / actif net moyen	0,19%	0,17%	0,10%	0,10%	0,10%
Résultat distribuable de l'exercice / actif net moyen	3,01%	3,20%	3,14%	3,33%	3,52%

## **14.2 Rémunération du gestionnaire et du dépositaire**

### ***Rémunération du gestionnaire :***

La gestion de la SICAV PLUS est confiée à la Société "TUNISIE VALEURS". Celle - ci est chargée des choix des placements et de la gestion administrative et financière de la société. En contre partie de ses prestations, le gestionnaire perçoit une rémunération brute de 1,5% l'an, sur les placements en actions et de 1% l'an sur le reliquat de l'actif net.

### **Rémunération du dépositaire :**

La société "AMEN BANK", assure les fonctions de dépositaire de fonds et de titres. Sa rémunération est supportée par le gestionnaire.

**RAPPORT GENERAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES  
ETATS FINANCIERS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2014**

En exécution du mandat de commissariat aux comptes qui nous a été confié par votre conseil d'administration réuni le 30 mars 2012, nous vous présentons notre rapport sur le contrôle des états financiers de la Société «SICAV PLUS», pour l'exercice clos le 31 Décembre 2014 tels qu'annexés au présent rapport et faisant apparaître un total du bilan de D : 3.497.511, un actif net de D : 3.484.987 et un bénéfice de D : 151.458, ainsi que sur les vérifications des informations spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles.

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de la Société « SICAV PLUS », comprenant le bilan arrêté au 31 Décembre 2014, ainsi que l'état de résultat, l'état de variation de l'actif net, et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

***Responsabilité de la direction dans l'établissement et la présentation des états financiers***

1. La direction de la société est responsable de l'arrêté, de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément au système comptable des entreprises. Cette responsabilité comprend : la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

***Responsabilité de l'auditeur***

2. Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance.

Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

### ***Opinion***

3. A notre avis, les états financiers de la Société « SICAV PLUS », annexés au présent rapport, sont réguliers et sincères et donnent, pour tout aspect significatif, une image fidèle de la situation financière de la société au 31 Décembre 2014, ainsi que de la performance financière et de la variation de l'actif net pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises en vigueur en Tunisie.

### ***Vérifications et informations spécifiques***

4. En application des dispositions de l'article 3 (nouveau) de la loi 94-117, portant réorganisation du marché financier, telle que modifiée par les textes subséquents, et sur la base de nos travaux effectués conformément aux normes professionnelles appliquées en la matière, nous n'avons pas relevé des insuffisances qui sont de nature à affecter l'efficacité et la fiabilité du système de contrôle interne de la société.
5. En application des dispositions de l'article 266 (alinéa 1<sup>er</sup>) du code des sociétés commerciales, nous avons procédé à l'examen de la sincérité et la concordance avec les états financiers des informations, d'ordre comptable, données dans le rapport sur la gestion de l'exercice. Les informations contenues dans ce rapport n'appellent pas, de notre part, des remarques particulières.

Tunis, le 22 avril 2015,

**Le commissaire aux comptes :**

**DELTA CONSULT**

**Walid BEN SALAH**

**RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES  
AU TITRE DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2014**

En application des dispositions des articles 200 et suivants du code des sociétés commerciales, nous avons l'honneur de vous informer que votre Conseil d'Administration ne nous a donné avis d'aucune convention entrant dans le cadre des dispositions de ces articles.

De notre côté, nous n'avons relevé, au cours de nos investigations, aucune opération entrant dans le cadre des dispositions des articles précités.

Tunis, le 22 avril 2015,

**Le commissaire aux comptes :**

**DELTA CONSULT**

**Walid BEN SALAH**